

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE

A une séance extraordinaire de la Municipalité de La Minerve, convoquée par le maire Jacques Gévry pour être tenue à l'Hôtel de ville de La Minerve, le jeudi 17^e jour du mois de décembre 2009, à 19 :00 heures, où il sera pris en considération les sujets suivants:

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2009

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation
4. Transferts budgétaires
5. Acceptation des comptes
6. Avis de motion règlement numéro 547 relatif à la tarification de la Sûreté du Québec
7. Annulation du constat d'infraction pour le 60, chemin des Quarante-Trois
8. Arrêt des procédures pour le dossier du 152, chemin Després, lot 27B-P, rang 12, Canton de La Minerve
9. Demande à Hydro Québec pour le déplacement de poteaux le long du chemin Séguin
10. Demande de réaménagement du réseau de Bell Canada le long du chemin Séguin
11. Entente intermunicipale visant une participation financière à l'exploitation des équipements et services du centre sportif et culturel de la vallée de la Rouge
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

Le tout conformément aux dispositions du Code Municipal de la province de Québec et à laquelle séance sont présents monsieur le maire Jacques Gévry, les conseillères mesdames Suzanne Beaudin, Hélène Cummings, Annie Demers et Claire Ouellette les conseillers messieurs Jean-Pierre Monette et Marc Perras, formant quorum du conseil de la Municipalité de La Minerve et siégeant sous la présidence de monsieur le maire Jacques Gévry.

Monsieur André Séguin, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

2009.12.378 **CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**
1. **EXTRAORDINAIRE**

Le quorum étant constaté, il est

PROPOSÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN
APPUYÉ PAR MADAME CLAIRE OUELLETTE

Et résolu que la séance extraordinaire du 17 décembre 2009 soit ouverte.

ADOPTÉE.

2009.12.379 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2.

Considérant que tous les conseillers sont présents, le maire Monsieur Jacques Gévry, demande que l'ordre du jour soit modifié pour ajouter un point relatif à une proposition d'entente avec la ville de Rivière-Rouge pour une participation financière à l'exploitation des équipements et services du centre sportif et culturel de la vallée de la Rouge.

Tous les conseillers sont d'accord.

PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-PIERRE MONETTE
APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE CUMMINGS

Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié en ajoutant le point 11 « Entente intermunicipale visant une participation financière à l'exploitation des équipements et services du centre sportif et culturel de la vallée de la Rouge ». Les points suivant sont numérotés en séquence.

ADOPTÉE.

2009.12.380 **CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE ET VALIDATION**
3. **DE L'AVIS DE CONVOCATION**

PROPOSÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN
APPUYÉ PAR MADAME CLAIRE OUELLETTE

Et résolu à l'unanimité que l'avis de convocation a été fait conformément à l'article 153 du Code municipal (L.R.Q.c.C-27.1).

ADOPTÉE

2009.12.381 **TRANSFERTS BUDGÉTAIRES**
4.

PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE CUMMINGS
APPUYÉ PAR MADAME ANNIE DEMERS

NOM DU POSTE		augmenter	diminuer
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
02-12-419	Honoraires professionnels	750	
02-12-412	Cour Municipale		750
02-13-970	Dons	150	
02-13-414	Service informatique		150
02-16-493	Réception	500	
02-11-493	Réception		500
PROTECTION CONTRE L'INCENDIE			
02-22-459	Pompiers autres services techniques	150	
02-22-529	Caserne autres	600	
02-22-650	vêtements		750
VOIRIE MUNICIPALE			
02-32-499	autres services	100	
02-33-041-525	#41 remorque A-timon 20 tonnes		100
02-33-411	Honoraires professionnels	1331	
02-32-621	Achat pierre & gravier		1331
02-33-519	Location autre	200	
02-33-643	Divers et petits outils	300	
02-33-650	vêtements	200	
02-33-660	Articles de nettoyage	50	
02-34-681	Éclairage des rues	600	
02-33-631	Essence		1350
LOISIRS ET CULTURE			
02-70-130-621	Gravier	500	
02-70-150-200	cotisations employeur loisirs	200	
02-70-230-660	Article de nettoyage	50	
02-70-130-422	Assurance incendie		30
02-70-130-459	autres services techniques		120
02-70-130-522	entretien et réparation patinoire		150
02-70-130-641	quincaillerie		200
02-70-150-459	Autres services techniques		200
02-70-230-331	Téléphone Biblio		50
FONDS DÉPENSES IMMOBILISATION			
SURPLUS	SURPLUS	1133	
23-04-008-721			1133
TOTAL		6814	6814
RAPPORT			

de retourner au surplus 2008 un montant de 1133 \$

ADOPTÉE

2009.12.382
5.

ACCEPTATION DES COMPTES

PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE CUMMINGS
APPUYÉ PAR MADAME ANNIE DEMERS

Et résolu que les comptes suivants:

Administration générale	4 603.96
Sécurité publique	1 189.56
Voirie municipale	20 292.30
Hygiène du milieu	3 858.68
Urbanisme et mise en valeur du territoire	211.08
Loisirs & Culture	17 706.21
Immobilisation	98 177.23
TOTAL:	146 039.02

soient acceptés et payés.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

BuroPlus Martin	383.41 -	24674
Godard, Bélisle, St-Jean et Associés	447.78 -	24684
Godard, Bélisle, St-Jean et Associés	73.39 -	
Groupeditions éditeurs	38.40 -	24685
Hydro Québec	405.12 -	24687
L'information du Nord	104.23 -	24688
Marché Bruneau	361.60 -	24689
Marché Bruneau	490.00 -	24689
Petite caisse	2.42 -	24694
Remboursement dépenses party Noël	13.55 -	24677
Remboursement kilomètrage	60.08 -	24677
Remboursement kilomètrage	23.52 -	24656
Remboursement dépenses party Noël	385.90 -	24699
Remboursement repas party Noël	1 295.00 -	24692
Remboursement vêtements	56.43 -	24677
Remboursement vêtements	56.43 -	24699
Simoneau, Samuel	326.70 -	24701
Téluq	80.00 -	24703

ADMINISTRATION GÉNÉRALE 4 603.96

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Accès communications	738.20 -	24670
Centre Canin Ménard	191.88 -	24665
Petite caisse	9.89 -	24694
SCA des fermes du Nord	179.59 -	24702
Ville de Mont-Tremblant	70.00 -	24704

SÉCURITÉ PUBLIQUE 1 189.56

SÉCURITÉ PUBLIQUE (rémunération)

Pompiers

Premiers répondants

SÉCURITÉ PUBLIQUE (rémunération) -

VOIRIE MUNICIPALE

Agrégats de Labelle inc.	4 282.06 -	24671
--------------------------	------------	-------

Boulet-Barbe enr.	177.78 -	24673
BuroPlus Martin	44.04 -	24674
Camion Freightliner Mont-Laurier inc.	226.88 -	24675
Chauffage Laurentien	150.52 -	24676
Denis Gauvin inc.	189.39 -	24678
Géomatique 3DMR A.G.	1 410.94 -	24682
Hydro Québec	513.33 -	24687
Matériaux SMB inc.	12.19 -	24690
Musique party de Noël	338.63 -	24681
Petite caisse	10.00 -	24694
Pièces d'autos Rivière Rouge	2 068.50 -	24695
Québec Linge	112.17 -	24697
Remboursement repas	12.00 -	24655
Remboursement repas	11.00 -	24679
Sifto Canada corp.	4 404.16 -	24700
SCA des fermes du Nord	6 328.71 -	24702

VOIRIE MUNICIPALE 20 292.30

HYGIÈNE DU MILIEU

Bio-Services	61.74 -	24672
Garage Réjean Beaugard inc.	668.79 -	24680
MRC des Laurentides	2 369.22 -	24691
Petite caisse	11.23 -	24694
Pièces d'autos Rivière Rouge	55.98 -	24695
RIDR	670.94 -	24698
Remboursement kilomètrage	20.78 -	24657

HYGIÈNE DU MILIEU 3 858.68

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Bio-Services	29.91 -	24672
Remboursement kilomètrage	5.47 -	24657
Remboursement kilomètrage	16.55 -	24658
Visa	159.15 -	24705

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE 211.08

LOISIRS ET CULTURE

Agrégats de Labelle inc.	472.90 -	24671
Groupe Rousseau Lefebvre	16 931.25 -	24686
Marché Bruneau	32.53 -	24689
Matériaux SMB inc.	42.87 -	24690
Remboursement dépenses fête de Noël	226.66 -	24683

LOISIRS ET CULTURE 17 706.21

IMMOBILISATION

Biofilia	2 891.86 -	24664
Géomatique 3DMR A.G.	9 571.80 -	24682
Marché Bruneau	33.39 -	24689
Nordmec construction	85 470.85 -	24693
Pièces d'autos Rivière Rouge	45.66 -	24695
Plomberie Brébeuf inc.	163.67 -	24696
IMMOBILISATION	98 177.23	

ADOPTÉE

**6. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 547 RELATIF À LA
TARIFICATION DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Le maire, M. Jacques Gévry, donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance du Conseil un règlement portant le numéro 547 relatif à la tarification de la Sûreté du Québec.

2009.12.383
7.

**ANNULATION DU CONSTAT D'INFRACTION POUR LE 60, CHEMIN DES
QUARANTE-TROIS**

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME CLAIRE OUELLETTE
APPUYÉ PAR MONSIEUR MARC PERRAS

Et résolu à l'unanimité des conseillers de retirer le constat d'infraction numéro URB.3450 relié au 60, chemin des Quarante-Trois, soit le lot 18, rang A, Canton Gagnon.

ADOPTÉE

2009.12.384
8.

**ARRÊT DES PROCÉDURES POUR LE DOSSIER DU 152, CHEMIN
DESPRES, LOT 27B-P, RANG 12, CANTON DE LA MINERVE**

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME CLAIRE OUELLETTE
APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE CUMMINGS

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'arrêter les procédures pour le dossier du 152, chemin Despres, lot 27B-P, rang 12, Canton de La Minerve.

Et que cet arrêt des procédures est conditionnel à son acceptation, sans frais, par le propriétaire.

ADOPTÉE.

2009.12.385
9.

**DEMANDE À HYDRO QUÉBEC POUR LE DÉPLACEMENT DE
POTEAUX LE LONG DU CHEMIN SÉGUIN**

Considérant que les travaux de réfection du chemin Séguin nécessiteront le déplacement de poteaux appartenant à Hydro Québec.

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES GÉVRY
APPUYÉ PAR MADAME CLAIRE OUELLETTE

Et résolu à l'unanimité des conseillers de faire une demande à Hydro Québec pour le déplacement des poteaux qui seront affectés par les travaux de réfection du chemin Séguin.

ADOPTÉE

2009.12.386
10.

**DEMANDE DE RÉAMÉNAGEMENT DU RÉSEAU DE BELL CANADA LE
LONG DU CHEMIN SÉGUIN**

Considérant que le déplacement des poteaux d'Hydro Québec dans le cadre des travaux de réfection du chemin Séguin impliqueront un réaménagement du réseau de Bell Canada.

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME CLAIRE OUELLETTE
APPUYÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN

Et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à Bell Canada de réaménager son réseau de câblage en fonction de la nouvelle position des poteaux d'Hydro Québec en bordure du chemin Séguin.

ADOPTÉE

2009.12.387
11.

**ENTENTE INTERMUNICIPALE VISANT UNE PARTICIPATION
FINANCIÈRE À L'EXPLOITATION DES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES
DU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE**

Attendu que la ville de Rivière-Rouge possède un centre sportif et culturel pouvant desservir la population des municipalités environnantes;

Considérant que la population de La Minerve peut utiliser les installations de Rivière-Rouge;

Considérant que ce Conseil désire que les citoyens de La Minerve aient une offre de services équivalente à ceux de Rivière-Rouge;

Considérant le projet d'entente proposé par la ville de Rivière-Rouge.

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME ANNIE DEMERS
APPUYÉ PAR MADAME CLAIRE OUELLETTE

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité accepte le projet d'entente de participation financière à l'exploitation des équipements et services du centre sportif et culturel de la vallée de la Rouge tel que proposé par la ville de Rivière-Rouge.

Et que le maire et le directeur général et secrétaire trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente proposée.

ADOPTÉE

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

2009.12.388

13.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROPOSÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN
APPUYÉ PAR MONSIEUR MARC PERRAS

Et résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Le maire,

Le directeur général
et secrétaire-trésorier

Jacques Gévry

André Séguin